

L'ECHO

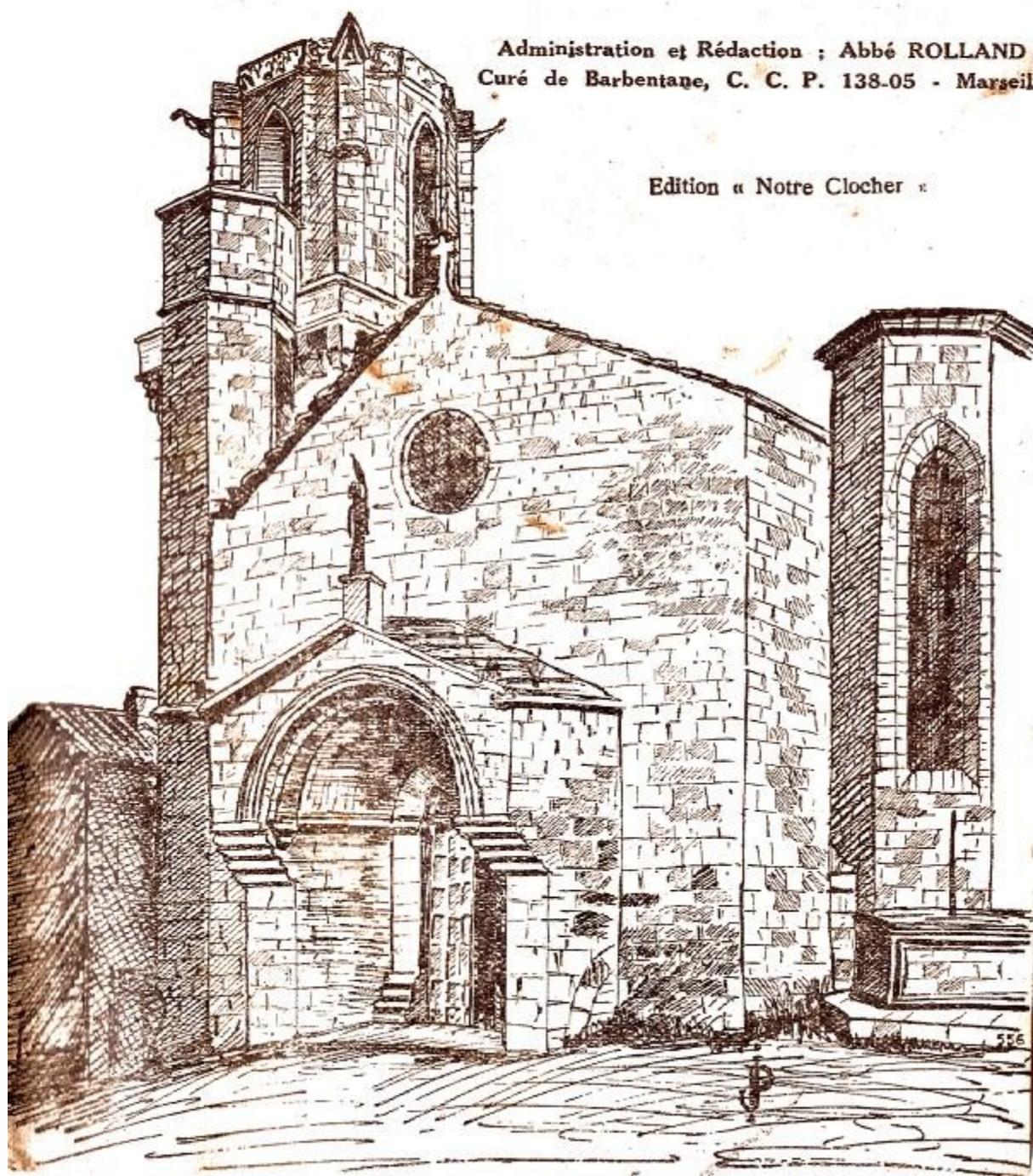
Mensuel N° 7

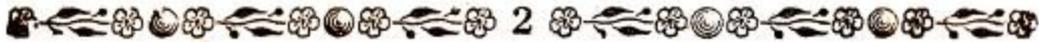
SEPTEMBRE 1947

DE BARBENTANE

Administration et Rédaction : Abbé ROLLAND
Curé de Barbentane, C. C. P. 138-05 - Marseill

Edition « Notre Clocher »





NOTRE KERMESSE

C'est le dimanche 20 Juillet qu'a eu lieu notre kermesse, organisée à la fois par l'association Montalembert et par les différents mouvements d'action catholique, au profit de nos écoles libres.

Si toujours cette kermesse a été utile, elle est maintenant indispensable car le budget de nos deux écoles atteint des sommes fort importantes. Jugez plutôt : le budget de l'année écoulée en tenant compte seulement des traitements des maîtres — qui ne représente pas encore le minimum vital — les assurances sociales, les allocations familiales, s'élevait à plus de 350.000 francs et il faut ajouter à ce chiffre les impôts, les assurances des locaux et du mobilier, les réparations, l'éclairage, l'entretien, etc. Cette année il faut s'attendre à ce que ce budget soit plus important encore.

Malgré tout, quelque lourds que soient les charges et les sacrifices, les catholiques ne se résoudront pas à renoncer à leurs écoles ; comme en Vendée, comme dans le Maine-et-Loire, ils sauront montrer de façon pratique qu'ils tiennent à leurs écoles.

Ce sont ces pensées qui inspirent aux organisateurs de la kermesse le dévouement extraordinaire qu'ils déploient chaque année et la confiance qui les anime, c'est pour cette raison que cette manifestation est si vivante grâce à l'entrain de tous.

Nous nous étions proposé, cette année, d'inaugurer cette manifestation le samedi soir ; de fait, vers 18 heures, Monsieur le Curé, assisté de son vicaire, procéda à la bénédiction des comptoirs, mais quelques instants après, l'orage éclatait et la pluie tombait en abondance ; il fallut tout rentrer en hâte et il semblait que la soirée était compromise ; fort heureusement, il n'en fut rien et vers 21 h. les hauts-parleurs annonçaient que les portes étaient ouvertes. L'affluence ne fut pas considérable mais nombreux furent encore ceux qui vinrent déguster un délicieux café et entendre un concert improvisé.

Le lendemain, dans une cour bien ombragée, fraîche, parfaitement arrosée, les clients vinrent prendre leur apéritif.

Dans l'après-midi, ce fut une affluence considérable : tout Barbentane était là et de plus Avignon, Chateaufrenard, Rognonas etc..., étaient représentés. Chacun se plaisait à faire le tour des comptoirs abondamment pourvus. Puis, chacun s'attablait pour boire quelque bonne bouteille gagnée à quelque comptoir de jeux, pour déguster gâteaux, oreillettes et fruits. Le concours de boules avait réuni plus de 80 joueurs qui, jusqu'à une heure tardive, se mesurèrent avec ardeur.

La réunion qui fut la plus intéressante fut celle du dimanche soir ; chacun s'était muni d'une coiffure originale, et dans cet appareil eut lieu la réception solennelle de tante Begon et tante Clarisse, par le maire et le conseil de la commune libre du Deyme.

Cette soirée se termina par le tirage de la loterie dont nous indiquons, par ailleurs, les numéros gagnants.

En somme, manifestation réussie à tous points de vue.

Disons quand même que nous tâcherons de faire mieux encore la prochaine fois.

ETAT RELIGIEUX

BAPTÊMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 22 Juillet : Christiane-Marie-Claude Crouzet, fille de Gabriel Crouzet et Marie-Jeanne Fontaine.

Le 29 Juillet : Christiane-Marie-Louise Moucadeau, fille de Jean-Marie Moucadeau et Marie Constant.

Le 3 Août : Alain-Roger-Louis-Marie Moucadeau, fils de Gérard Moucadeau et Denise Defustel.

Le 10 Août : Michel-Paul Santouchi, fils de Antoine Santouchi et Marie-Louise Bourbon.

Le 15 Août : Christian-François Cacciolati, fils de Alfred Cacciolati et Louise Nicolas.

Le 17 Août : Jean-Pierre-Paul-Henri Chauliaguet, fils de Georges Chauliaguet et Marie-Louise Teissier.

Le 17 Août : Simone-Marguerite Rossi et Francis-Louis Rossi, de Angelo Rossi et Nicolette Savaiano.

MARIAGE. — Ont été unis devant Dieu par les liens indissolubles du mariage :

Le 19 Juillet : Gilbert Gabellon & Dominica d'Andréa.

DÉCÈS. — Ont reçu les honneurs de la sépulture religieuse :

Le 27 Juillet : Marie Miquel, Vve Antonin Jean.

Le 7 Août : Henri Pellet, veuf Marie Daudet.

Le 20 Août : L'Abbé Joseph Couteron, ancien curé de Rognonas.



POUR NOS ECOLES. — Les quêtes pour nos Ecoles ont produit les sommes suivantes :

En Avril : 8.553. En Mai : 4.822. En Juin : 5.470. En Juillet : 4.827. En Août : 5.303.

En outre, à l'occasion de mariages, baptêmes, événements divers, on a reçu, depuis le 20 Mars :

Une offrande de 6.000 francs ; une de 1.500 ; 7 de 1.000 ; une de 1.080 ; 2 de 800 ; une de 600 ; 4 de 500 ; une de 300 ; une de 250 ; 3 de 200.

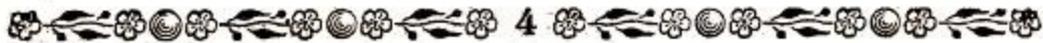
Le Comité de l'Association Montalembert remercie les généreux donateurs.

HOPITAL. — Dons. — Pendant ce mois les Religieuses de l'Hospice ont reçu :

De M. Siméon Chauvet, 60 kg de pommes de terre ; de M. Masclé, buraliste, une corbeille de raisins ; une corbeille de melons de chacune des familles Bohler, Etienne Bernard, Antoine Mouren.

Merci à tous.

FÊTE DE Ste MARGUERITE. — C'est le 27 Juillet que la Congrégation des Femmes Chrétiennes a célébré sa fête patronale. A cette occasion, les nouvelles prieures sont rentrées en fonction. Le soir, à Vêpres, le R. P. Marie Régis, des Carmes du Petit Castelet, à Tarascon, a prononcé



le panégyrique. Comme de coutume la procession s'est déroulée dans les vieilles rues de notre village.

Nous félicitons les prieures sortantes du zèle qu'elles ont apporté au soin de leur autel.

Nous les remercions de l'offrande de 1.000 francs faite à l'école libre.

FÊTE DE St ROCH. — C'est le 17 Août que s'est déroulée la fête de St Roch, patron de la Confrérie des Hommes. Cette fête a été précédée d'une neuvaine où la Confrérie était représentée par les prieurs anciens et nouveaux. Le jour de la fête réunissait un bon nombre d'hommes à la messe de communion. Le soir, à Vêpres, ils entendirent la parole éloquente du R. P. Prieur du Petit Castelet et, de nouveau, la procession se déroula dans les rues de Barbentane.

Le lendemain, un service était chanté pour les confrères décédés.

PRIEURES DE Ste PHILOMÈNE. — Les prieures pour 1947-1948 seront Mesdemoiselles Marie-Thérèse Constant et Rose Moucadeau.

LOTÉRIE DE LA KERMESE. — Voici les numéros gagnants :
339 : Un lustre ; 370 : Voyage à Lourdes ; 377 : Paire de boules ;
479 : Un kilo de graisse ; 507 : Un chapeau ; 773 : B. de Champagne ;
1253 : Un kilo Saucisson ; 1267 : Tissu ; 1381 : Un agneau.

RETRAITE DE Ste PHILOMÈNE. — Elle commencera le lundi 8 Septembre, à 18 heures, et sera prêchée par le Père Gabrières ; oblat.

L'ABBÉ JOSEPH COUTERON. — Le 18 Août, décédait à Barbentane, Monsieur l'Abbé Couteron, ancien curé de Rognonas. Depuis le mois de Mai, il avait été contraint par la maladie de quitter sa chère paroisse de Rognonas où pendant la moitié de sa vie sacerdotale, (douze ans sur vingt-quatre) il avait exercé avec un zèle ardent son ministère.

La maison des dames Joubert, libre depuis peu, avait été laissée à sa disposition par le Comité des écoles sur la demande de M. le Curé, son confrère d'ordination et son ami. Il s'y était installé sans songer que si peu de temps après, il serait contraint de la quitter à son tour.

Pendant son trop court séjour, les paroissiens de Rognonas vinrent souvent le visiter ; plusieurs lui prodiguèrent leurs soins les plus dévoués. Il les édifia tous par son esprit de foi.

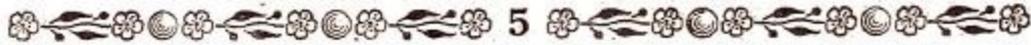
C'est après avoir reçu les sacrements de l'Eglise qu'il rendit son âme à Dieu. Son bureau avait été transformé en chapelle ardente. Les jeunes de la J. A. C. vinrent le veiller. Toute la population de Rognonas monta jusqu'au Sequier.

Les obsèques qui se célébrèrent à Rognonas donnèrent à ses paroissiens l'occasion de manifester leur reconnaissance : L'Harmonie Rognonaise au grand complet était là, quarante-six prêtres précédaient le cercueil.

Monseigneur Monnier, vicaire général qui fut lui aussi curé de la paroisse, retraça les faits principaux de la carrière sacerdotale.

Né à Cabannes en 1897, il fut ordonné prêtre en 1923. Nommé Vicaire à Gardanne, il devint peu de temps après curé fondateur de la paroisse minière des Puits Bivers ; c'est en 1935 qu'il vint à Rognonas, succédant à Monsieur le chanoine Viäud.

Avant que le cercueil fût déposé dans le tombeau des prêtres et religieuses, Monsieur le Maire exprima d'une voix émue, les sentiments qu'éprouvait la population tout entière.



CALENDRIER POUR SEPTEMBRE

Intention de l'Apostolat de la Prière : Que la jeunesse soit vaillante.

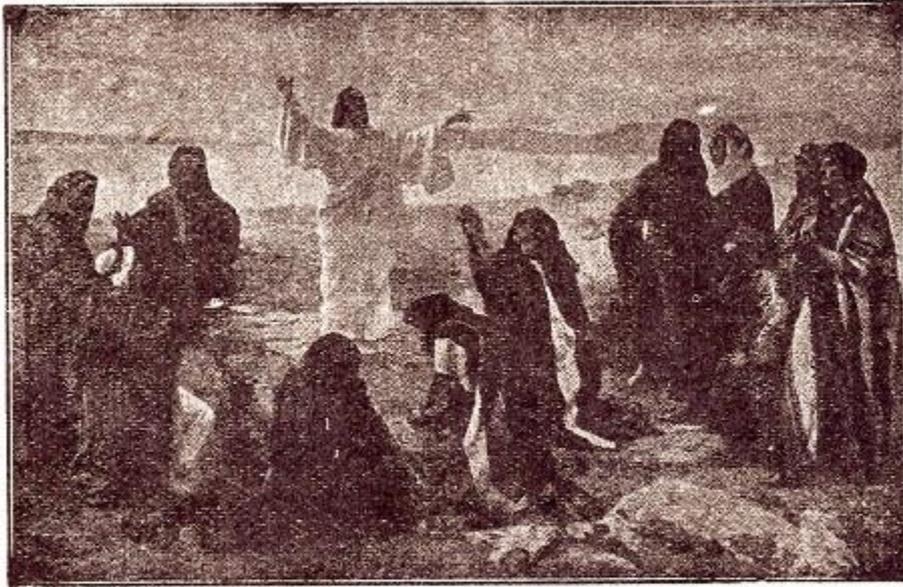
Intention missionnaire : Que l'Amérique latine donne des vocations.

5. Vendredi. — 1^{er} du Mois. — 7 h. : Messe de l'Apostolat et de la Ligue.
6. Samedi. — 1^{er} du Mois. — 7 h. : Messe en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.
7. Dimanche. — 15^e après la Pentecôte. — 7 h. 30 : Messe des Congrégations.
8. Lundi. — Nativité de la Ste Vierge. — 18 h. : Retraite de la Cong. de Ste Philomène.
14. Dimanche. — 16^e après la Pentecôte. — Exaltation de la Ste Croix. Clôture de la Retraite de Ste Philomène. 16 h. : Vêpres, Sermon, Procession, Salut.
15. Lundi. — N.-D. des Sept Douleurs.
- 17, 19, 20. Mercredi, Vendredi, Samedi. — Quatre Temps d'Automne.
21. Dimanche. — 17^e après la Pentecôte. — St Mathieu, apôtre. 3^e du Mois. 7 h. 30 : Messe de la Croisade, des C. V. et A. V. 16 h. : Vêpres, Procession du St Sacrement, Salut.
28. Dimanche. — 18^e après la Pentecôte. — 7 h. 30 : Messe de la J.A.C. et J. A. C. F.
29. Lundi. — St Michel Archange. Fête de l'Abbaye de Frigolet.
Voir les heures des offices sur « le Messager de N.-D. du Bon Remède. »

CALENDRIER POUR OCTOBRE

2. Jeudi. — Les Sts Anges Gardiens.
3. Vendredi. — Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. 1^o Vendredi du Mois. 7 h. : Messe de l'Apostolat de la Prière et de la Ligue.
4. Samedi. — St François d'Assise. 1^o Samedi. 7 h. : Messe en l'Honneur du Cœur Immaculé de Marie.
5. Dimanche. — 19^e après la Pentecôte. Solennité du Rosaire. Fête de la Congrégation de la Ste Vierge.





Et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle

L'ÉGLISE DU CHRIST

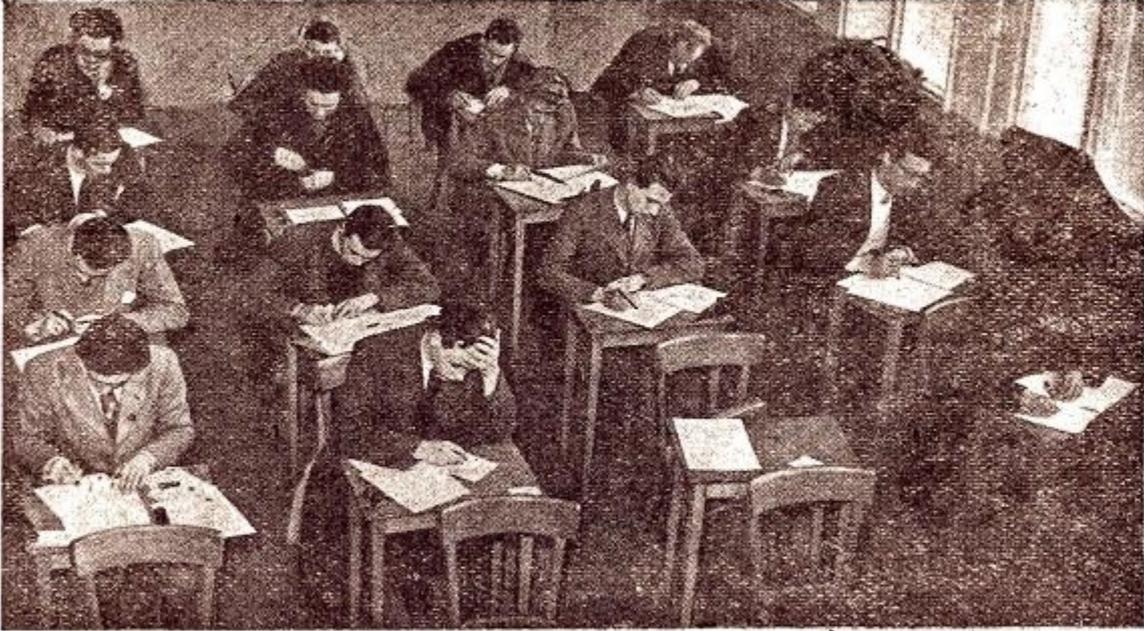
Pourquoi tant de menaces, tant de persécutions même, dans certaines nations, contre l'Eglise Catholique ? Alors que d'autres sectes ont toutes les faveurs de tels Etats !... Combien de catholiques souhaitent pour leur Eglise succès et triomphes ! Ne serait-ce pas davantage procurer la gloire de Dieu et faciliter l'exercice de la vertu ?... Combien s'étonnent et se révoltent de voir l'Eglise humiliée et persécutée ! Pourquoi ce scandale et ces souhaits ?...

Parce que nous oublions que l'Eglise est divine et a les promesses d'éternité, et parce que nous restons avec nos courtes vues terrestres. Certes, humainement, il est plus flatteur de se trouver dans le camp des victorieux et il n'est pas agréable de s'habituer à l'idée que le martyr n'est pas une hypothèse irréaliste.

C'est aussi parce que nous n'avons pas suffisamment compris que l'Eglise continue l'œuvre du Christ ; œuvre de salut et de Rédemption. « Il était nécessaire que le Christ souffrit, pour entrer dans la gloire. Le disciple n'est pas au-dessus du Maître : S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi. » C'est par l'humiliation, par la croix, par les souffrances, par toutes sortes de persécutions que le Christ a sauvé le monde ; le Christ : homme et Dieu à la fois. L'Eglise est divine et humaine à la fois. Si notre Eglise ici-bas n'était exposée, comme le Christ, à la maison de ses fidèles, à la lâcheté de ses enfants, à la persécution de ses adversaires, nous pourrions douter qu'elle soit l'Eglise du Christ.

Parce que l'Eglise est humaine, elle connaît des luttes, des défaillances ; parce qu'elle est divine, finalement, elle triomphera de tous ses ennemis, car elle a les promesses de la vie éternelle. Tout comme le Christ s'est soumis aux humiliations de la croix, mais avait prédit le triomphe de sa résurrection.

Une Eglise qui ne serait pas persécutée ne serait pas l'Eglise du Christ.
Donc : confiance et fidélité de plus en plus dévouée à l'Eglise.



Jeunes gens et jeunes filles de toutes les Ecoles
réunis pour un même Examen

Vers un Statut scolaire de concorde et d'égalité

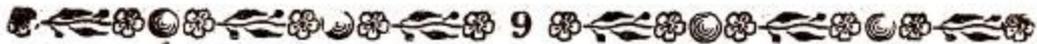
Les Conseils généraux de Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Ille-et-Vilaine, Finistère, ont remis aux Préfets des vœux réclamant pour l'école un régime d'égalité et de justice seul susceptible d'établir dans notre pays la paix scolaire.

Partant du fait qu'un grand nombre de familles confient aux écoles libres l'éducation de leurs enfants, ils disent :

« Il y a là un plébiscite familial permanent dont les pouvoirs publics doivent tenir compte. » « Il n'y a pas un homme juste qui puisse admettre qu'on fasse pression sur les citoyens en doublant leurs impôts scolaires, pour les obliger à fermer des établissements parfaitement honorables qui ont toute leur confiance. » « Que la volonté populaire soit respectée par la restitution à l'enseignement libre des économies qu'il procure à l'Etat. » « Le maintien de l'enseignement privé est indispensable pour assurer, parallèlement à l'enseignement public, l'unité française dans la diversité des opinions philosophiques et religieuses. »

Ces vœux n'ont pas été jugés inadmissibles par le Président de la République qui a répondu au Président des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre :

« A mon retour d'Afrique, j'ai reçu communication de la lettre que vous avez adressée au Président du Conseil. J'en ai lu le texte avec un



intérêt particulier et l'ai transmis au Gouvernement pour qu'il y donne une suite opportune. »

**

Les subventions aux Ecoles libres n'ont rien de contraire à la législation française qui les autorise en plusieurs lieux, notamment en Afrique Equatoriale Française pour les motifs suivants :

« L'enseignement des écoles publiques et des écoles chrétiennes ayant un même but et des méthodes semblables, doivent être l'un et l'autre l'objet d'une égale sollicitude de la part du Gouvernement... Pour éviter tout ce qui bride l'initiative, nous ne voulons pas étatiser les écoles des Missions, mais maintenir leur liberté dans un statut d'intérêt commun, d'intérêt public. Nous créerons l'entr'aide et l'harmonie dans l'effort librement donné... Il ne s'agit pas d'une allocation passagère. Notre participation aux dépenses de l'enseignement privé doit rester une mesure définitive. »

Le *montant des subventions* est calculé sur la base des effectifs scolaires et d'une prime accordée par chaque élève. Les effectifs scolaires sont déterminés par des examens de passage. Le chiffre de la prime, fixé par une commission mixte, varie avec les points obtenus aux examens et concours clôturant l'année scolaire, ce qui favorise l'émulation.

Tel est le régime de concorde et d'égalité scolaire établi par deux hommes qui appartenaient à des partis dits « de gauche », mais qui ont compris l'intérêt français, M. le Gouverneur général Augagneur (arrêtés des 28 et 30 déc. 1920), et M. le Gouverneur général Eboué (arrêtés du 22 février et 20 nov. 1942, 11 déc. 1943, 8 sept. 1944 et 2 août 1945).

Espérons que les blancs de la métropole ne tarderont pas à bénéficier des mêmes mesures d'équité que les noirs de l'Afrique Equatoriale Française.



Les bases du Problème de l'Education

Le droit de l'enfant, c'est de recevoir l'éducation.

L'éducation est une œuvre complexe. Elle requiert le concours et l'union de plusieurs puissances éducatrices, associées pour le bien de l'enfant : la famille naturelle, la famille élargie que constitue la nation, les familles spirituelles.

« *L'instituteur est le suppléant du père de famille.* » (Jules Ferry).

Le monopole scolaire de l'Etat ne se conçoit qu'en régime fasciste et totalitaire. Il serait inconcevable en démocratie. Car la démocratie, mandataire des diverses familles de la nation, respecte leurs droits et les aide dans leurs devoirs pour l'éducation de leurs enfants.

LETTRE PASTORALE DE Mgr CHOLLET

aux instituteurs et institutrices des Ecoles publiques

Une lettre pastorale aux instituteurs publics ? Et pourquoi pas ? ils n'en reçoivent pas souvent.

L'Archevêque de Cambrai confie d'abord qu'il est fils d'instituteur (comme ses deux récents suffragants, Mgr Quilliet, évêque de Lille, Mgr Julien, évêque d'Arras), qu'il a trois cousins instituteurs et un neveu professeur de lycée, qu'il a ainsi toujours vécu dans le climat de l'école publique pour laquelle il a une profonde sympathie.

Ayant la charge de leur transmettre, comme à tous ses diocésains, le message du Christ, il le fait dans une lettre d'une loyauté et d'une bienveillance vraiment émouvantes. En voici de courts extraits :

Vous avez en face de vous, peut-être, une école libre.

Je vous demande de ne pas la regarder comme une concurrente, encore moins comme une ennemie. Nos maîtres partagent votre ambition de faire de leurs élèves de bons Français. Ils ont les mêmes programmes que vous et préparent aux mêmes certificats.

Vous enseignez à vos élèves les vertus humaines...

...Les maîtres de nos écoles catholiques ajoutent à cet enseignement moral une formation religieuse. S'ils entendent façonner des hommes et des Français, ils visent en outre à faire des chrétiens capables de comprendre qu'au delà des relations entre les hommes il existe des rapports avec Dieu, et quels devoirs en découlent.

Ils mettent dans le cœur de leurs élèves des motifs nouveaux et efficaces d'accomplir avec plus d'exactitude et de zèle leurs devoirs d'hommes et de Français. La charité chrétienne que nous a révélée l'Évangile est un élément puissant de paix et de bien-être social. En même temps elle fait accepter le travail avec courage et pratiquer la justice avec fidélité.

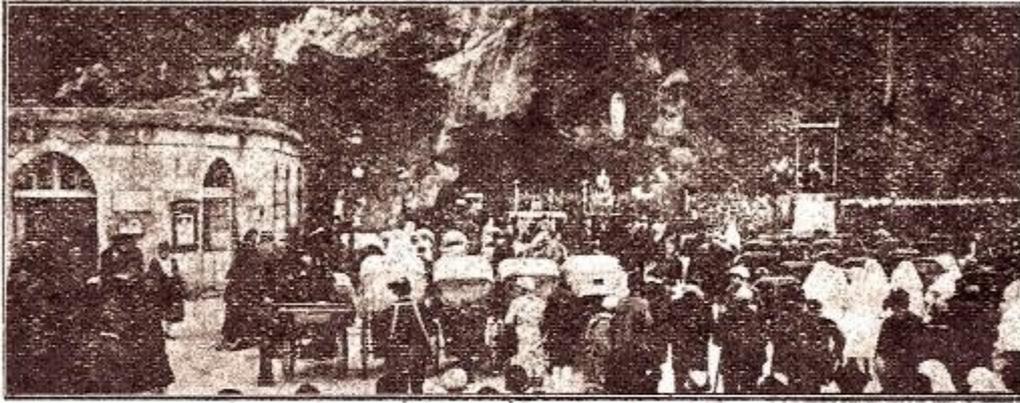
Loin de vous être hostile, l'enseignement libre s'engage dans les mêmes voies que vous à la recherche de la vérité. Son originalité, lorsque vous cessez d'avancer, lorsque vous vous arrêtez à la frontière du terrain religieux, est de continuer sa route pour atteindre les vérités surnaturelles : son originalité et aussi sa raison d'être.

Est-il nécessaire de remarquer que, s'il explore des terres qui vous sont interdites, d'abord il le fait en vertu de cette liberté de conscience à laquelle tout homme a un droit strict ; ensuite que ces vérités ne contredisent en aucune façon celles qui vous sont communes ? Elles sont simplement « d'un autre ordre ».

Les maîtres de nos écoles chrétiennes sont donc bien des confrères pour vous.

Aucune pensée d'hostilité n'a présidé à la création de leurs écoles, aucune trace de malveillance dans les consignes qu'ils ont reçues. Ils professent envers vous cette estime, cette courtoisie, cette cordialité qui sont de règle entre personnes consacrées à une même tâche : cette fraternité dont le Christ a fait le principal fondement de son Évangile.

Payez-les de retour et que la paix règne entre les deux écoles !



La maman d'une sainte à Lourdes

Le pèlerinage de Madame Martin mère de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

En 1877, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus n'avait que 4 ans, et sa mère était atteinte d'une maladie que tous, et elle la première, savaient sans remède : un cancer au sein. N'est-ce pas l'heure de lancer vers Notre-Dame de Lourdes l'appel de détresse ?..

Madame Martin, à l'inverse de son mari, a horreur des voyages. Ceux-ci ne constituent pas à l'époque un délasserment : dans son état, ce sera même une rude pénitence. Elle ne partira pas isolément : elle se joindra à un groupe de pèlerins ; c'est moins confortable mais plus généreux. Nul départ n'étant signalé du côté d'Alençon ni du Mans, elle s'enquiert dans les diocèses de l'Ouest et finit par obtenir les quatre derniers billets du train qui doit quitter Angers le lundi 18 juin, à 7 h. 50 du matin. Elle emmène avec elle ses trois aînées : Marie, Pauline et Léonie.

Domptant la douleur sous une sérénité souriante, elle communique à son entourage sa joyeuse confiance.

Mais, par-dessus tout, elle est abandonnée au bon plaisir divin. Avant le départ, elle écrivait : « Nous devons nous mettre dans la disposition d'accepter généreusement la volonté du Bon Dieu, quelle qu'elle soit, car ce sera toujours ce qu'il peut y avoir de meilleur pour nous. »

Le voyage fut pénible. La malade ressentit cruellement les cahots et les trépidations du wagon, ce qui ne l'empêcha pas de refuser une meilleure place dans un coin du compartiment. Elle eut à soigner l'une ou l'autre de ses filles. Certaines erreurs d'horaire compliquèrent le trajet. Des voisins de route, pour se faire dans le train une tasse de café, allumèrent un réchaud et culbutèrent leur installation sur les provisions et les robes de nos voyageuses. Mêlées à un diocèse étranger, elles ignoraient tout des cantiques qui se chantaient en chemin.



A Lourdes, ce fut bien autre chose. Le logement prévu étant par trop défectueux, il fallut en chercher un autre. La nourriture laissa à désirer. Marie perdit le chapelet de la tante Visitandine. La maman déchira sa robe, faillit être écrasée et fit une chute si malencontreuse qu'elle éprouva au cou une violente torsion, cause de souffrances qui ne cesseront plus.

Madame Martin n'en est, pour autant, ni rebutée, ni découragée. Chaque jour, elle se rend à pied à la Grotte et participe aux cérémonies ; elle se fait baigner quatre fois à la piscine. Chaque bain lui est un vrai supplice : la douleur endormie un instant se réveille chaque fois plus torturante dès qu'elle sort de l'eau glacée. Mais rien ne peut affaiblir sa foi, ni décevoir sa confiance.

La « grâce de Lourdes » lui pénètre à mesure que semble s'acharner sur elle la variété de souffrances imprévues.

Relatant à sa belle-sœur les épisodes de cette semaine mouvementée, elle écrit : « Dites-moi si on peut faire un voyage plus malheureux. Bien sûr qu'il y a de grandes grâces cachées au fond de tout cela et qui me dédommagent amplement de ces misères. La Sainte Vierge nous a dit comme à Bernadette : « Je vous rendrai heureux, non pas en ce monde, mais en l'autre. »

Pendant le trajet du retour, elle se montre débordante d'entrain. Chez son mari qui l'accueille en gare d'Alençon, elle a tôt fait de restaurer la confiance défailante.

On continue les neuvaines, auxquelles elle participe par ses prières et ses communions quotidiennes. Aucun mot, aucun geste, aucun signe même passager d'abattement ne peut laisser deviner qu'elle a fait le sacrifice de sa vie. Deux mois s'écoulaient dans les tortures d'une souffrance qui ne lui laisse plus de repos. Et jusqu'à son dernier soupir, le 28 août 1877, cette admirable chrétienne, digne mère d'une grande sainte, accepte héroïquement le sacrifice suprême et le fait accepter aux êtres chers qui l'entourent.

La Vierge de Massabielle a voulu ménager à la mère de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus la grâce du Pèlerinage. C'était pour marquer son âme de la confiance, de la paix et de la joie dans le sacrifice qui sont les fruits de la grâce de Lourdes.

APRÈS LE BAPTÊME

Parrain et marraine, parents invités au dîner de baptême sont enfin réunis. Les uns comprennent, les autres demandent des explications.

UN COUSIN. — Ce n'est plus le dîner de baptême, puisque l'enfant est déjà baptisé.

LA MAMAN. — Mais oui, c'est le dîner de baptême, retardé pour les convenances des invités.

LA TANTE. — Tu as bien raison. Il faut vivre avec son temps. Aujourd'hui la famille est dispersée : nous venons des quatre coins de la France. Au prix des voyages, il est trop onéreux de les multiplier. Si nous étions venus il y a deux mois pour le baptême, et maintenant pour les vacances, nous aurions eu doubles frais, sans compter les difficultés de congés. La vraie solution est celle que tu as trouvée : faire le baptême au plus tôt dans l'intérêt de l'enfant, et la réunion de famille, quand elle sera plus commode, à l'occasion des congés payés, dans l'intérêt des parents.

LE COUSIN. — Mais puisque le baptême est fini, nous n'avons plus rien à faire à l'église.

LA MAMAN. — Mon cousin, on a réservé exprès pour vous et pour les invités une cérémonie qui pouvait attendre votre arrivée, la Consécration à la Sainte Vierge. Nous allons tous à la messe, nous portons l'enfant à l'autel de la Sainte Vierge. Nous passons à la sacristie où nous pourrons saluer M. le Curé et signer l'acte, ensuite nous reviendrons déjeuner.

TOUS. — C'est parfait.

★★

Au retour de l'église en effet, tout le monde est content. Le cortège était fort convenable. Le parrain et la marraine (grand-père et grand-mère) officiaient avec la conscience de leur dignité, ainsi que les invités en grande tenue. La cérémonie extérieure avait son appareil ordinaire. Et le bébé, joufflu et potelé qui souriait et remuait sur l'autel de la Sainte Vierge, remplissait à ravir son rôle de petit ange escortant la Vierge de l'Assomption.

Au déjeuner le parrain taquine la marraine.

LE PARRAIN. — Vous avez bien fait les choses pour notre filleul André. Mais si j'avais été là le jour du baptême, j'aurais choisi pour notre illustre rejeton un nom distingué. André, c'est trop commun ! J'aurais cherché quelque chose de plus épatant : Anderson, qu'est-ce que vous en dites ? Ça sonnerait mieux. Ou bien un nom célèbre : Napoléon ? Horace ?

LA MARRAINE. — Pourquoi pas Curiace ? Mon petit... mais j'ai peur de bégayer ! ! ! (Rires).

Voyons, mon cher compère, parce que les parents ont choisi, suivant une louable tradition, le prénom du parrain, vous voulez me faire dire que le plus beau nom du monde c'est le vôtre. André, le premier des Apôtres ! Notre filleul saura à qui il s'adresse quand il dira : grand saint dont j'ai l'honneur de porter le nom ! Il aura un protecteur à invoquer et un modèle de vertu à imiter.

On lui a aussi donné le nom de Joseph en souvenir de sa marraine Joséphine et celui de Marie, qui convient à tous les chrétiens. André-Marie-Joseph, où voulez-vous trouver des noms plus célèbres et plus distingués ? Je plains les infortunées que leurs mères excentriques ont affublées pour leur vie de noms de fleurs ou d'héroïnes de romans : Violette, Liliane, Arlette. Elles ne pourront jamais prier leur patronne.

